

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ET SOCIO-DÉMOGRAPHIE DANS LE GRAND EST

245

NOVEMBRE 2017



DÉPLACEMENT



L'âge des individus structure fortement la distance entre domicile et travail, dans une logique où les plus jeunes habitent plus loin. Cette relation retranscrit la difficulté croissante pour chaque génération à trouver un logement aussi proche de son travail que la génération précédente.

Au-delà de l'âge, la situation économique et sociale contribue également à expliquer les différences observées. De manière caricaturale, plus les personnes ont

des revenus élevés et plus ce sont des hommes, et plus les distances entre domicile et travail seront importantes.

Ces relations concernent tous les territoires, et l'organisation urbaine de ces derniers impacte également de façon sensible les distances parcourues. En effet, plus les territoires présentent une dimension urbaine affirmée associée à une densité élevée, moins les distances auront tendance à être importantes.

Néanmoins, la mise en parallèle des caractéristiques sociodémographiques des actifs migrants montre que le territoire ne modifie pas les équilibres, mais qu'il constitue un amplificateur ou un réducteur des distances selon le contexte de densité et d'organisation urbaine.

Chaque génération un peu plus loin que la précédente

En 2013, les actifs de la région Grand Est entre 25 et 30 ans résidaient en moyenne à 19 km de leur travail, contre 17 km pour les 50-55 ans. Le graphique ci-contre illustre deux mécanismes distincts.

Le premier (1) indique qu'avec le temps, la distance moyenne augmente. Ainsi, en 2013, chaque classe d'âge a vu sa distance moyenne s'accroître par rapport à 2008 et ce de façon plus sensible pour les 30-50 ans.

Le deuxième (2) constat illustre que pour chaque année donnée, les distances ont globalement tendance à diminuer avec l'âge (entre 30 et 50 ans).

Cette relation âge/temps-distance illustre le processus de périurbanisation, où les générations successives ont dû s'éloigner de plus en plus loin de leur lieu de travail pour trouver un logement en adéquation avec leurs envies et leur budget.

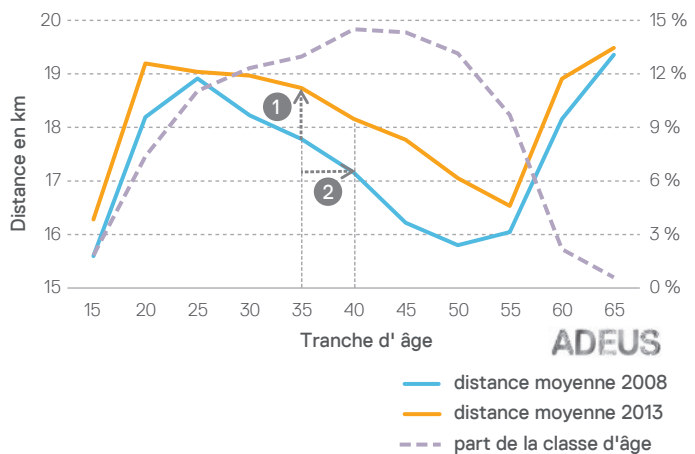
L'accroissement de la distance domicile-travail autour de l'âge de la cinquantaine peut être mis en perspective avec une série de facteurs démographiques, sociaux et économiques, qui sans expliquer l'accroissement des distances, met néanmoins en lumière des causes particulières d'accroissement des mobilités résidentielles :

- Démographie : les tranches d'âge autour de 50 ans se caractérisent à la fois par l'accroissement de la part des célibataires, ainsi que par l'accélération de la décohabitation des enfants qui peuvent conduire à changer de logement ;
- Économie et social : le tournant des 45-50 ans correspond à une remontée de la mobilité professionnelle externe¹ ;
- Démographie et social : possible anticipation de la retraite, caractérisée par des choix de localisation expliquant en partie une sensibilité peut-être moins importante à la distance au lieu de travail.

Des distances, fonction de la situation économique et sociale

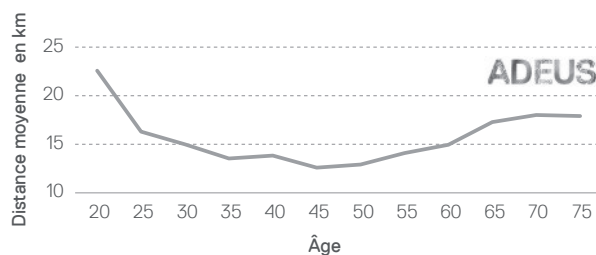
Le type de profession exercée par les individus les différencie fortement les uns des autres du point de vue des distances parcourues. Ainsi, alors qu'un employé loge en moyenne à moins de 16 km de son emploi, cette distance atteint presque 24 km pour les cadres et professions intellectuelles supérieures à l'échelle de la région Grand Est.

DISTANCE MOYENNE DES ACTIFS SORTANTS DANS LE GRAND EST ENTRE 2008 ET 2013 - source : INSEE, RP 2013



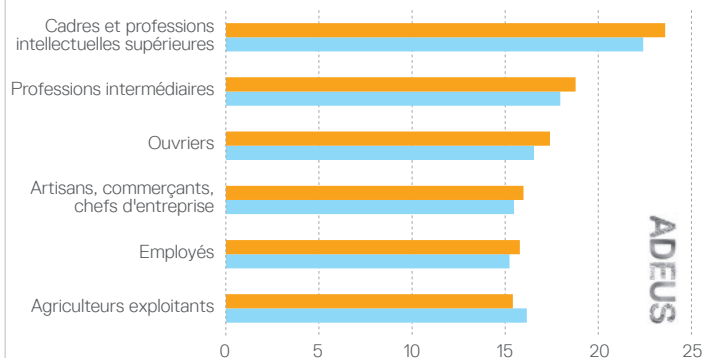
DISTANCE MOYENNE DES DÉMÉNAGEMENTS ENTRE COMMUNES DIFFÉRENTES EN ALSACE EN 2013

source : INSEE, RP 2013



DISTANCE DOMICILE-TRAVAIL DES SORTANTS SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE EN 2008 ET 2013

source : INSEE, RP 2013



1. INSEE, Économie et statistique n° 423, 2009.

Entre 2008 et 2013, les distances des différentes catégories socioprofessionnelles croissent de façon relativement homogène autour de 5%.

Les différences observées répondent à des logiques distinctes, en lien avec la nature de l'activité, le degré de féminisation et la question des niveaux de revenus.

Les agriculteurs et artisans exercent des activités pour lesquelles la proximité au lieu de travail revêt une importance particulière. Ces deux groupes se caractérisent ainsi par les parts d'actifs résidant au lieu de travail les plus importantes (84% et 61% respectivement, contre 32% en moyenne).

Le degré de féminisation des différentes catégories socioprofessionnelles contribue également à expliquer les écarts, puisque quelle que soit la tranche d'âge considérée, les femmes habitent plus près de leur lieu de travail que les hommes. Ceci éclaire notamment la distance moyenne des employés, dont plus de 76% sont des femmes.

Pour les catégories présentant les distances moyennes les plus importantes, plusieurs facteurs éclairent les écarts, au premier rang desquels le revenu. Comme l'a montré une partie des travaux menés sur l'enquête ménages déplacements², le lien entre revenu et distance semble lié à la capacité d'assumer la charge financière conjointe des dépenses liées au logement et celles liées à la mobilité sur des distances plus longues.

Par ailleurs, les cadres sont plus nombreux à parcourir des distances « hors norme », avec près de 10% habitant entre 60 et 250 km de leur lieu de travail, contre 5% pour les professions intermédiaires et moins de 4% pour les employés et les ouvriers.

Ainsi, tout comme l'âge, la situation économique et familiale des individus concourt ainsi à structurer la distance entre domicile et travail. Ces relations concernent tous les territoires. Néanmoins, l'organisation urbaine de ces derniers impacte de façon sensible les distances parcourues.

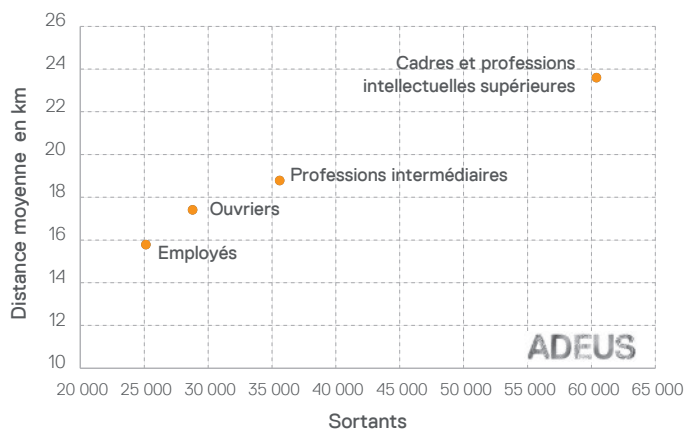
La part du territoire : la densité réduit les écarts

Que ce soit pour l'âge, le sexe ou la catégorie socioprofessionnelle (CSP), la comparaison des anciennes régions entre elles montre que la densité, et avec elle les singularités en matière d'organisation urbaine, agit comme un facteur de réduction des distances.

2. Mobilité individuelle, enjeux collectifs, Les notes de l'ADEUS n° 148, décembre 2014.

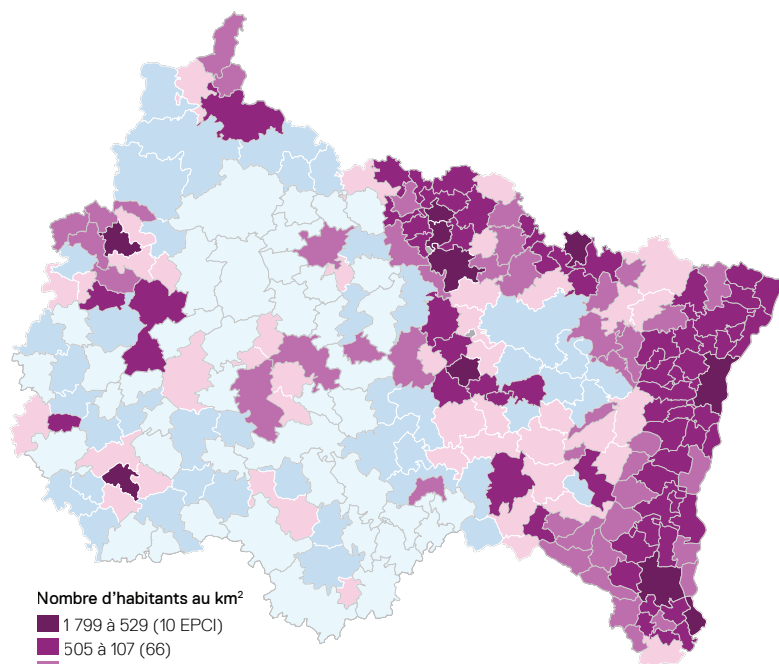
DISTANCE DOMICILE-TRAVAIL ET REVENU ANNUEL MOYEN DES SORTANTS DANS LE GRAND EST ENTRE 2013 ET 2014

source : INSEE, RP 2013 ; INSEE, DADS 2014



DENSITÉ DE LA POPULATION PAR EPCI EN 2012

source : INSEE, RP 2012 ; découpage EPCI 2015



Alsace : 224,6

ADEUS

Réalisation ADEUS, octobre 2017

La part de la population des anciennes régions dans les communes de moins de 500 habitants ainsi que la taille moyenne des communes témoignent de la densité et de l'importance de la dimension rurale des territoires.

La densité et la compacité du semi urbain concourent ainsi à amplifier ou à diluer les écarts de distance entre domicile et travail en fonction des différentes caractéristiques sociodémographiques des actifs. Ainsi, si certains territoires présentent des distances moyennes domicile-travail plus importantes que d'autres, ce n'est pas que ses habitants sont nécessairement plus vertueux, mais simplement que « l'architecture urbaine » facilite une accessibilité moins distante.

DENSITÉ ET COMPACITÉ URBAINE DES ANCIENNES RÉGIONS ET DISTANCES MOYENNES PARCOURUES

		Alsace	Lorraine	Champagne-Ardenne
Densité urbaine	Taille moyenne des communes	2 100 habitants	1 000 habitants	700 habitants
	Part de population dans les communes de moins de 500 habitants	5 %	13 %	21 %
Distances en fonction du sexe	Femmes	14,9 km	15,7 km	17,3 km
	Hommes	18,7 km	20,0 km	23,0 km
Distances en fonction de l'âge	30 ans	17,1 km	19,3 km	21,4 km
	50 ans	16,6 km	16,7 km	18,6 km
Distances en fonction de la CSP	Cadres	21,6 km	22,7 km	30,3 km
	Employés	14,3 km	16,0 km	17,8 km

source : INSEE, RP 2013

Conclusion et enjeux

La prise en compte d'éléments sociaux et démographiques pour comprendre les logiques qui structurent la relation entre lieu de résidence et lieu de travail, et plus particulièrement la distance, apparaît comme particulièrement pertinente. En effet, l'utilisation de ce type de données éclaire le lien qui unit territoires et individus, au travers des caractéristiques de ces derniers.

En isolant l'impact spécifique de certaines caractéristiques individuelles, ce travail permet également de mettre en relief et de singulariser la part du territoire dans l'explication des différences, notamment entre les différentes parties de la région Grand Est. Cette part, extrêmement sensible, donne partiellement à voir les potentiels d'évolution de la distance. Ainsi, à l'ouest du Sillon Lorrain jusqu'aux limites de l'Île-de-France, du fait d'une part des niveaux de densité et d'une organisation urbaine moins compacte, et d'autre part d'un ancrage professionnel

sensiblement plus important des actifs dans leur commune de résidence, il est prévisible que les distances domicile-travail vont continuer à croître de façon sensible. Compte tenu de l'irrigation en transport collectif des territoires les moins denses, ces augmentations prévisibles des distances portent en germe le risque d'un accroissement de la production de gaz à effet de serre, et en enjeu les voies et moyens de limiter le recours à des modes individuels motorisés pour les déplacements domicile-travail.

Dans les secteurs plus denses, il est également probable que la source majeure d'accroissement des distances se fera également, mais plus spécifiquement par le truchement des migrations longue distance supérieures à 60 km et principalement liées aux mobilités professionnelles des cadres et professions intellectuelles supérieures. Si individuellement, et ce pour l'ensemble des territoires, l'accroissement des distances

peut être questionné sous l'angle de la qualité de vie, en revanche, le recours important aux transports collectifs pour ces déplacements longs permet de limiter l'enjeu environnemental mais pose d'autres enjeux, notamment en matière de finances publiques.

Pour l'ensemble des territoires, la question du logement et de la gestion à long terme des parcours résidentiels, intégrant les besoins des ménages et les spécificités des différentes catégories socioprofessionnelles, apparaît également comme centrale dans la mise en œuvre des conditions permettant aux ménages de restreindre leurs distances entre domicile et travail.

Agir sur les déplacements eux-mêmes constitue une voie de réponse à court et moyen terme. L'action sur la question des parcours résidentiels s'inscrit, quant à elle, sur un terme plus long et naturellement plus structurant.



L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale**
 Équipe projet : **Timothé Kolmer (chef de projet), Benjamin Puccio (responsable de livrable), Stéphanie Martin**
 PTP 2017 - N° projet : **1.3.3.2**
 Photo : **Jean Isenmann** - Mise en page : **Sophie Monnin**

© ADEUS - Numéro ISSN 2109-0149
 Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org